



FORMATION SDORMP FORM

2017 - 12 Cycle “La surdité chez l’enfant et l’adolescent” Module 1 : LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT

FORMATION DE :
Fany WAVREILLE, Orthophoniste
Clea HYMAN, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 10/07/2017 de 9:00 à 12:45 et de 14:00 à 17:45

Le 11/07/2017 de 9:00 à 12:45 et de 14:00 à 17:45

Le 12/07/2017 de 9:00 à 12:45

Le 27/10/2017 de 9:00 à 12:45 et de 14:00 à 17:45

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2017, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Programme mixte annuel

Orientation(s) :

L'intervention orthophonique dans les handicaps sensoriels, moteurs et mentaux :

Méthode(s) :
Approche cognitive et pédagogique
Analyse des pratiques

Objectifs pédagogiques de la formation :
La formation est destinée à des orthophonistes en libéral qui ont très peu d'expérience en surdité et qui veulent approfondir leurs connaissances pour les cas de surdité qui vont être de plus en plus fréquents en consultation en libéral ainsi qu'à des orthophonistes qui postulent ou

FORMATION SDORMP FORM

qui viennent d'arriver dans un service spécialisé recevant des enfants sourds et qui se sentent peu armés pour ces pathologies. Elle se propose à travers des études récentes et de l'expérience clinique des formatrices d'aider les stagiaires à élaborer un programme de rééducation adapté à l'enfant ou l'adolescent tout en tenant compte de l'entourage familial et scolaire. Elle balayera donc les différents domaines à travailler.

Objectifs :

Etablir un profil linguistique et communicationnel de l'enfant.

- Soutenir la famille dans le choix et la mise en place du projet linguistique de l'enfant en lien avec les autres professionnels en charge de l'enfant.
- Proposer un plan de rééducation en adéquation avec les critères spécifiques à l'enfant en lien avec les troubles associés, son environnement et son âge, incluant la famille et les différents partenaires professionnels.
- Mener les axes de rééducation proposés dans le plan en utilisant des outils et des approches adaptées à l'enfant.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Correction par le formateur avec retour aux stagiaires

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Médias utilisés pour la communication : ordinateur (diaporama), vidéoprojecteur, enceinte.

- Chaque stagiaire aura à sa disposition un polycopié relié comprenant :
 - o les informations principales données lors de la présentation,
 - o la bibliographie des articles, des livres, des sites internet et du matériel cités,
 - o du matériel de rééducation en lien avec la présentation,
 - o un accès protégé au blog fany.eklablog.com (mise en ligne de documents en lien avec la présentation).
- illustrations vidéo
- Cas cliniques
- Brainstorming
- Présentation interactive :
 - o les stagiaires sont invités à poser des questions dès qu'elles en ont besoin
 - o dès le début de la 2e session qui a lieu au moins deux mois après, un échange autour de la pratique des nouvelles connaissances a lieu pendant au moins 1/2 heure,
 - o la dernière journée de 7h est dédiée à la présentation de cas cliniques par les stagiaires qui auront été invités par mail à envoyer tous leurs questionnements, sur le cas mais pas seulement.

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

FORMATION SDORMP FORM

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Analyse des pratiques - Étape 1 - 12/06/2017 :

Questions sur étude de cas pré formation

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 10/07/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:45 :

- Tour de table et présentation. Attentes des stagiaires.
- L'audiogramme et les informations des comptes rendus médicaux.
 - Rappel sur les différents types de surdité (perte auditive, lieu de l'atteinte...)
 - Etiologie 20 min
 - L'appareillage
 - Mise en situation à partir d'audiogrammes

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 10/07/2017, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:45 :

- Les recommandations de la HAS
 - Quelles sont-elles ?
 - Les projets linguistiques (cadre légal et présentation)
 - Intérêts et limites des aides à la communication, de la LSF
- Le bilan
 - Quelles difficultés de langage ?
 - Quels tests ? Le TERMO ? Observation pour les petits, contenu ?
 - Brainstorming autour de la présentation d'un petit

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 11/07/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:45 :

- Fin du bilan
 - Comorbidités
 - Etude de cas
- L'accompagnement parental
 - Comment le mettre en place ? Quels objectifs ?
 - L'accompagnement dans l'appareillage (classique et IC): éducation thérapeutique.

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 11/07/2017, 2nde ½

FORMATION SDORMP FORM

journée de 14:00 à 17:45 :

- L'éducation auditive
 - Définition
 - Objectifs et principes en cas de double implant.
 - Brainstorming: étapes et comment.
 - le conditionnement des tout-petits
 - les bruits de la vie quotidienne
 - La parole
 - La parole dans le bruit

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 12/07/2017, 1ère ½

journée de 9:00 à 12:45 :

- L'entrée dans le langage écrit
 - Quelles difficultés ?
 - Brainstorming: que faire?
 - Quelle spécificité ?
- Les grands principes de la rééducation de la phonologie, du lexique et de la syntaxe
 - Quels objectifs ?
 - Appui sur le visuel, le kinesthésique
 - Chez les petits, priorité à la communication
- L'environnement scolaire
 - Quelle scolarisation ? Quels établissements ?
 - L'inclusion

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 27/10/2017, 1ère ½

journée de 9:00 à 12:45 :

- Etudes de cas des stagiaires

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DE LA SURDITE CHEZ L ENFANT - Étape 2 - le 27/10/2017, 2nde ½

journée de 14:00 à 17:45 :

- Etudes de cas des stagiaires

ANALYSE DES PRATIQUES - Étape 3 - 17/11/2017 :

Questions sur étude de cas post formation

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMATION SDORMP FORM

Durée de la formation : 26 heures et 15 minutes.

Coût de la formation : 595,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 675,00 euros TTC.

Participants : 25

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme OGDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.